



Montboucher sur Jabron

Nombre de conseillers :
 en exercice : 19
 présents : 14
 votants : 15

Envoyé en préfecture le 19/04/2018
 Reçu en préfecture le 19/04/2018
 Affiché le 19/04/2018
 ID : 026-212601918-20180417-D201804_001-DE

Séance du : 17/04/2018. Date de convocation : 11/04/2018.
 L'an deux mil dix-huit, le dix-sept avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montboucher sur Jabron, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Bruno ALMORIC, Maire.

Présents : ALMORIC Bruno, BLACHE Pascale, DEVERA Louis, CHAIX Christiane, D'HAILLECOURT Raymond, FLACHAIRE Yves, CROUZET Jean-Louis, JOUFFRE André, BOUCHERLE Christine, ROISSARD Marie, DOREL Patricia, BACQUET Franck, BAGNOL Frédéric, VIALE Catherine.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : AVRILA Anne mandat à : D'HAILLECOURT Raymond,

Absent(e)(s) : VOISIN Frédéric, CASTRO Marjolaine, HILAIRE Stéphane, ALCINDOR Kathleen.

Secrétaire de séance : VIALE Catherine.

Codification ACTES : 7.5 subventions

Objet : Aménagement et mise en valeur du centre ancien du village - 1^{re} tranche de travaux d'accessibilité et de sécurisation sis, de la Chapelle Saint-Blaise à l'église Saint-Martin, demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public local (D.S.I.P.L.) - année 2018

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Reçu en Préfecture de la Drôme, le :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'étude d'aménagement du centre ancien du village établie par Madame Manuelle HERY, architecte du Patrimoine et D.P.L.G. domiciliée Place du Château à Puygiron (Drôme).

L'étude porte sur l'aménagement et la mise en valeur du centre ancien de Montboucher sur Jabron, afin de permettre aux habitants d'avoir un environnement de vie plus agréable, plus adapté et plus attrayant, le but principal étant que le cœur du vieux village devienne un lieu de promenade, de rencontre et d'évasion. Il est prévu pour les personnes à mobilité réduite des cheminements pour favoriser leur déplacement.

La mise en valeur des rues, des places et des carrefours, l'aménagement par l'installation de mobilier urbain, de bancs, de jardinières, contribueront à favoriser les relations conviviales entre les habitants. L'aménagement urbain mis en place permettra la déambulation et valorisera les principaux éléments remarquables que sont le château, les enceintes, tours, portes d'accès et courtines, la chapelle Saint-Blaise du XIV^e siècle, l'église Saint-Martin, immeubles, places, ... tout en prenant en compte tous les paramètres liés aux circulations, aux usagers dont les personnes à mobilité réduite, à la sécurité du public, à l'éclairage public, à l'enfouissement des réseaux secs et humides.

La commune projette une réalisation selon les priorités.

Travaux projetés en 2018 :

- Traitement porte sud
- Traitement de l'ancien jardin du Curé
- Abords de la chapelle Saint-Blaise
- Accès sécurisé du pied de la tour
- Parvis de l'église Saint-Martin
- Stationnement est de l'église
- Rues de la deuxième enceinte

Montant des travaux, y compris honoraires : 885 107,70 € H.T. (1 062 129,24 € TTC).

Monsieur le Maire précise que cet investissement concerne exclusivement des travaux d'aménagement extérieurs et ne génère aucune dépense de fonctionnement supplémentaire à celle d'aujourd'hui, avant travaux. Au contraire il est envisagé de réaliser des économies grâce au remplacement de l'éclairage public par un éclairage LED beaucoup moins consommateur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'autoriser la réalisation de travaux pour un montant estimé de 885 107,70 € H.T. y compris les honoraires soit 1 062 129,24 € TTC ;
- accepte le plan de financement ci-joint ;
- sollicite l'octroi de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (D.S.I.P.L.) - année 2018 .

Pour extrait certifié conforme.

Montboucher sur Jabron.

Le 18 avril 2018.

Le Maire,
 Bruno ALMORIC



PLAN DE FINANCEMENT

AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU CENTRE ANCIEN DU VILLAGE

1ere tranche de travaux
 D'accessibilité et de sécurisation

Sis de la Chapelle Saint-Blaise à l'église de Saint-Martin

D.S.I.P.L. - année 2018

DEPENSES H.T.		RECETTES	
Traitement de la porte Sud	14 900,00 €	D.E.T.R. (25 % du H.T. plafonné à 500 000 € de travaux)	125 000,00 €
Quartier Saint-Blaise		D.S.I.P.L.	177 021,40 €
Traitement de l'ancien jardin du curé	128 300,00 €	Conseil Régional	61 957,49 €
Abords de la Chapelle Saint-Blaise	74 750,00 €	Conseil Départemental (20 % du H.T. plafonné à 500 000 € de travaux)	100 000,00 €
Accès sécurisé du pied de la tour	122 600,00 €	Fonds Propres	421 128,81 €
Quartier église			
Parvis de l'église Saint-Martin	131 050,00 €		
Stationnement Est de l'église (travaux voirie)	133 560,00 €		
Rues deuxième enceinte	218 196,00 €		
Honoraires	61 751,70 €		
TOTAL OPERATION 1^{ère} tranche	885 107,70 €	TOTAL GENERAL	885 107,70 €
Travaux non subventionnables D.E.T.R. pour voirie	133 560,00 €		
TOTAL travaux subventionnables D.E.T.R.	751 547,70 €		

Pour extrait certifié conforme.
 Montboucher sur Jabron.
 Le 18 avril 2018.

Le Maire,
 Bruno ALMORIC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Nombre de conseillers :
en exercice : 19
présents : 14
votants : 15

Envoyé en préfecture le 19/04/2018
Reçu en préfecture le 19/04/2018
Affiché le 19/04/2018
ID : 026-212601918-20180417-D201804_002-DE

Séance du : 17/04/2018. Date de convocation : 11/04/2018.
L'an deux mil dix-huit, le dix-sept avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montboucher sur Jabron, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Bruno ALMORIC, Maire.

Présents : ALMORIC Bruno, BLACHE Pascale, DEVERA Louis, CHAIX Christiane, D'HAILLECOURT Raymond, FLACHAIRE Yves, CROUZET Jean-Louis, JOUFFRE André, BOUCHERLE Christine, ROISSARD Marie, DOREL Patricia, BACQUET Franck, BAGNOL Frédéric, VIALE Catherine.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : AVRILA Anne mandat à : D'HAILLECOURT Raymond,

Absent(e)(s) : VOISIN Frédéric, CASTRO Marjolaine, HILAIRE Stéphane, ALCINDOR Kathleen.

Secrétaire de séance : VIALE Catherine.

Codification ACTES : 7.5 subventions

Objet : église – demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département pour des travaux de restaurations d'un tableau inscrit aux monuments historiques

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Reçu en Préfecture de la Drôme, le :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune possède au sein de son église un tableau et son cadre qui ont été inscrits aux monuments historiques le 2 septembre 1980, il s'agit de la Vierge du Rosaire avec Saint Dominique et Saint Jean.

Il précise que cet objet d'art constitue la mémoire collective et qu'il est un devoir de le préserver et de le valoriser.

A ce jour, il est urgent d'entreprendre des travaux de restauration et de mise en sécurité de la toile et du cadre afin d'assurer leur conservation et sauvegarde.

Les travaux de restauration s'élèveraient à 3 790,00 € H.T.

Pour ce projet culturel, des aides financières peuvent être demandées auprès de l'Etat et du Département de la Drôme au titre de la conservation du patrimoine et des objets d'art.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- compte tenu de la nécessité de contribuer à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine inscrits aux monuments historiques et des objets d'arts qui constituent la mémoire collective,
- vu l'urgence des travaux de restauration pour préserver et mettre en sécurité la toile et le cadre du tableau « la Vierge du Rosaire avec Saint Dominique et Saint Jean » inscrit aux monuments historiques le 2 septembre 1980,
- vu le montant des travaux de restauration de 3 790,00 €H.T. qui ne peut être seulement supporté par les finances communales,
- décide :
 - o de donner un avis favorable afin d'entreprendre des travaux de restauration du tableau inscrit aux monuments historiques,
 - o de solliciter des aides financières auprès de l'Etat et du Département de la Drôme au titre de la conservation du patrimoine.
 - o d'imputer les travaux de restauration sur le budget principal de l'année 2018.

Pour extrait certifié conforme.
Montboucher sur Jabron.
le 18 avril 2018.



Le Maire,
Bruno ALMORIC